

S'affliger d'un affaiblissement spirituel

« **Quand on fut au huitième jour, Moché manda Aharon et ses fils, ainsi que les anciens d'Israël.** » (Vayikra 9, 1)

Nos Maîtres affirment (Yalkout Chimoni 9) qu'il s'agissait du huitième jour de l'inauguration, jour qui reçut dix couronnes et où la Présence divine se déploya sur le tabernacle suite au service effectué par Aharon. En effet, durant les sept premiers jours de l'inauguration, Moché, vêtu de blanc, avait rempli les fonctions de Cohen gadol, tandis que le huitième jour, il les relégua à Aharon qui, à partir de là, servit en tant que tel avec les vêtements de Cohel gadol. Dans les cieux, la joie fut alors aussi intense que lorsque le ciel et la terre furent créés.

Cependant, nous pouvons nous interroger sur l'emploi du terme vayéhi qui ouvre ce verset et qui, comme nous le savons, exprime la tristesse. Certains commentateurs expliquent qu'il se réfère à la peine éprouvée ce jour-là par Moché lorsqu'il dut transmettre les fonctions de grand prêtre à Aharon. Le Midrach (Yalkout Chimoni, 9) affirme à ce sujet : « Rabbi 'Halbo dit : durant les sept jours de la cérémonie de consécration, Moché remplissait les fonctions de Cohen gadol ; il pensait donc qu'elles lui reviendraient. Mais le septième, D.ieu lui dit : "Ce n'est pas ton rôle, mais celui d'Aharon." » Aussi, afin de souligner la peine éprouvée par Moché, le verset utilise le mot vayéhi.

Néanmoins, une difficulté subsiste : est-ce à dire que Moché aurait jaloué son frère ? Aurait-il recherché à être nommé à une fonction pour en retirer du prestige ? Il est évident que telles n'étaient pas ses motivations. S'il en est ainsi, pourquoi éprouva-t-il de la peine de devoir céder les fonctions de grand prêtre à Aharon ?

Comme l'atteste le texte, « cet homme, Moché, était fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur terre. » (Bamidbar 12, 3). Aussi sa tristesse ne provenait-elle certainement pas de la déception de ne pas avoir été nommé à un poste honorifique. Au contraire, comme le soulignent nos Sages, Moché dit à Aharon en présence des anciens : « Sache, mon frère, que le Saint béni soit-Il m'a ordonné de te nommer Cohen gadol. » Aharon lui répondit : « Après que tu as travaillé si dur pour l'édification du tabernacle, il aurait été juste que tu remplisses ces fonctions, plutôt que moi. » Et Moché de rétorquer : « C'est ainsi que l'Eternel l'a ordonné et sache que je suis heureux comme si j'avais moi-même été nommé Grand prêtre. De même que tu te réjouis lorsque D.ieu me choisit pour aller auprès de Paro – comme il est dit : "A ta vue, il se réjouira dans son cœur" –, je me réjouis à présent qu'Il te nomme Cohen gadol. »

Moché vouait à Aharon un profond amour et se réjouit sincèrement de l'insigne mérite d'avoir été nommé grand prêtre. Néanmoins, il éprouva une certaine tristesse de ne pas accéder lui-même à ces fonctions, car il savait que le service effectué au tabernacle permettait à l'homme de s'élever spirituellement et de progresser dans la crainte du Ciel. En effet, le spectacle du service des Léviim et du reste du peuple les observant introduit dans le cœur de l'homme des sentiments de sainteté et de pureté et amplifie sa crainte de D.ieu. C'est ce que ressentit Moché durant les sept jours de la cérémonie de consécration : il réalisa que sa propre construction spirituelle se raffermissait grâce à son service saint. Or, il était conscient que, dès l'instant où il passerait le relais à Aharon pour se plier à l'ordre divin, son ascension spirituelle ne jouirait plus de ce tremplin. D'où sa tristesse et son appréhension, mis en exergue par le mot vayéhi.

La construction du tabernacle se situe essentiellement dans le cœur de l'homme, conformément à l'interprétation du Alchikh du verset : « Ils Me construiront un sanctuaire pour que Je réside au milieu d'eux. » (Chémot 25, 8) Il n'est pas dit « en lui », mais « au milieu d'eux », laissant entendre que D.ieu résiderait dans le cœur de chaque Juif. De même que la Présence divine se déploya sur le tabernacle, ainsi elle se déploiera également en l'homme s'il se comporte comme le doit un Juif et s'attache à l'Eternel. Car le corps humain est tel un petit sanctuaire et l'homme a le devoir de construire et d'embellir son édifice spirituel par l'accomplissement de mitsvot et de bonnes actions, afin de devenir un réceptacle digne d'accueillir la Présence divine. Il va sans dire que celui qui avait le mérite de servir dans le Temple jouissait d'une élévation spirituelle qui était aussi profitable à l'édification de son propre sanctuaire intérieur.

C'est pourquoi Moché craignait que, lorsqu'il cesserait de servir au tabernacle, son ascension spirituelle n'en pâtisse, alors qu'il n'aspirait qu'à s'élever et à s'attacher toujours davantage à D.ieu. D'où la tristesse qu'il ressentit face à ce risque de perte spirituelle, et non pas par jalousie pour Aharon.

Or, celui qui désire prendre soin de son sanctuaire intérieur et s'élever en Torah et en crainte du Ciel doit être très prudent concernant les aliments interdits et vérifier scrupuleusement tout produit avant de le consommer. C'est la raison pour laquelle ce sujet suit celui de l'inauguration du tabernacle, nous enseignant ainsi que l'édification du sanctuaire enfoui dans le cœur de l'homme repose avant tout sur une méticulosité dans le domaine de la cachroute.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	18h58	20h06	20h56
Lyon	18h46	19h51	20h37
Marseille	18h43	19h45	20h29

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 23 Adar II, Rabbi Yochiyahou Pinto, « Le Rif de Ein Yaacov »

Le 24 Adar II, Rabbi Yéhoua Ména'hém Errenberg

Le 25 Adar II, Rabbi Its'hak Abou'hatséa, « Baba 'Haki »

Le 26 Adar II, Rabbi Avraham 'Haïm Barim

Le 27 Adar II, Rabbi 'Haïm Sinwany

Le 28 Adar II, Rabbi Chlomo Halévi, auteur du Ma'hatsit Hachékél

Le 29 Adar II, Rabbi Chlomo Hachohen de Radomsk

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émoura et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Sanctifier son sanctuaire personnel

Je me souviens qu'une fois, alors que j'avais environ vingt-quatre ans, j'ai voyagé avec mon père Rabbi Moché Aharon Pinto – que son mérite nous protège – au Maroc, où il rencontra son fidèle ami, M. Chalom Hachohen, de mémoire bénie.

Ce dernier honora mon père en posant sur la table toutes sortes de sucreries, ainsi qu'une belle bouteille d'arak qu'il sortit de l'armoire en disant : « Je ne l'ai pas utilisée pendant vingt ans, car je l'ai mise de côté pour la servir à quelqu'un d'important comme vous. J'aimerais donc vous en honorer à présent. »

Constatant qu'ils étaient heureux de se retrouver, je jugeai préférable de les laisser entre eux et sortis de la maison. Or, trois heures plus tard, à mon retour, je constatai que tout était encore sur la table. Je demandai à Papa pourquoi ils n'avaient encore rien mangé ni bu et il me répondit qu'ils m'avaient attendu pour faire lé'hayim.

Je ris en moi-même et m'étonnai, car Papa avait toujours eu l'habitude d'écarter de nous les boissons alcoolisées. Tout en réfléchissant, je pris la bouteille de liqueur pour les servir. Soudain, je constatai, à ma plus grande surprise, la présence de centaines de fourmis au fond de celle-ci.

Je fis aussitôt part de ma découverte à Papa et à son ami. Lorsque mon père réalisa qu'il avait évité de justesse de consommer des insectes, il se mit à sauter de joie. Leur âge avancé ne leur aurait pas permis de les repérer, aussi l'Eternel avait-il fait en sorte qu'ils veuillent m'attendre pour boire, afin de les mettre à l'abri de cette transgression.

Je tirai une grande leçon de morale de la conduite de Papa qui, si heureux d'avoir échappé à une transgression, dansa et chanta à voix haute...

Nous en déduisons notre devoir d'être extrêmement vigilants concernant les aliments que nous mangeons. Si nous nous efforçons dans ce sens, il est certain que le Saint béni soit-Il nous aidera à ne pas trébucher, car Il « ne refuse pas le bonheur à ceux qui marchent dans la droiture ». En outre, Il nous récompensera car, par le biais de la vigilance, nous nous élèverons dans les degrés spirituels et pourrons ainsi consolider notre édifice personnel et vouer à l'Eternel le sanctuaire logé dans notre cœur.

Il arrive parfois que des individus, désirant quelque chose de précis, viennent me voir, sollicitant une bénédiction. Lorsque je leur demande s'ils veillent à manger cachère, ils me donnent cette réponse illogique : « A la maison oui, mais pas en dehors. » Je reste interdit et me demande comment un homme peut vivre dans un tel mensonge : son estomac est plein de vers et d'insectes et il pense pouvoir recevoir une brakha. Comment une telle chose peut-elle être possible ? Je ne manque de leur formuler ce reproche ; ils réalisent alors combien ils font fausse route et expriment leur volonté de se repentir.

DE LA HAFTARA

« La parole de l'Eternel me fut adressée en ces termes : fils de l'homme (...) »
(Ye'hezkel chap. 36)

Lien avec la paracha : dans la haftara, est évoqué le fait qu'aux Temps futurs, le Saint béni soit-Il purifiera le peuple d'Israël avec de l'eau mêlée à de la cendre de vache rousse, ce qui est le thème central du maftir de la parachat Para – traitant du thème de la vache rousse et de la purification des personnes impures par ce procédé. La lecture de cette paracha nous prépare mentalement à l'ère messianique.

CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Mettre son doigt dans l'oreille

Celui qui est assis avec un groupe de personnes ayant commencé à médire, s'il estime que des reproches ne serviront à rien, ce sera une grande mitsva de prendre congé d'elles ou de mettre son doigt dans l'oreille si c'est possible.

Mais, s'il lui est impossible de les quitter et s'il pense qu'en mettant son doigt dans l'oreille, il ne ferait qu'entraîner leurs moqueries, il s'efforcera, à cette heure de détresse, de lutter contre son mauvais penchant pour l'honneur divin afin de ne pas trébucher dans l'interdit de la Torah d'écouter et de donner crédit à de la médisance.



Paroles de Tsaddikim

Pourquoi le médecin a-t-il tué le malade ?

« Et un feu s'élança de devant le Seigneur et les dévora et ils moururent devant le Seigneur. » (Vayikra 11, 2)

En réalité, bien avant cela, Nadav et Avihou étaient passibles de la peine de mort, comme le laisse entendre le verset : « Mais D.ieu ne laissa point sévir Son bras sur ces élus des enfants d'Israël ; et après avoir joui de la vision divine, ils mangèrent et burent. » (Chémot 24, 11) Le Or Ha'haïm explique que l'Eternel ne les extermina pas afin de ne pas atténuer la joie qui accompagna le don de la Torah. Pourtant, s'il tint compte de cela à ce moment, pourquoi ne fit-il pas le même calcul le jour de l'inauguration du tabernacle où la joie fut comparable à celle qui régna lors de la Création du monde ?

L'ouvrage ChaaRé Armon nous propose une magnifique allégorie. Un roi désirait construire une ville qui donnerait entière satisfaction à tous ses habitants. Pour ce faire, il engagea un entrepreneur expert auquel il donna ce mot d'ordre. Ce dernier fit construire de larges appartements et agrémenta la ville de sources, de jardins et de vergers.

Avec le temps, la population de la ville augmenta. Le roi vint la visiter afin de vérifier que tous ses habitants étaient bien satisfaits. Ils l'accueillirent fastueusement et organisèrent un festin. Au cours de celui-ci, le roi leur posa la question qui le préoccupait. Un homme se leva alors pour faire remarquer l'absence de médecin dans la ville.

Le roi s'empressa de leur promettre de faire venir un spécialiste de la capitale. Le jour où il arriva à la ville, tous vinrent l'accueillir, y compris le roi en personne. Le médecin, étonné qu'on lui réserve un accueil si chaleureux, se dit que ces citoyens ignoraient sans doute quel était son rôle et pensaient peut-être qu'il était capable de faire des miracles, de rendre la vue aux aveugles, de ressusciter...

Au milieu du festin, le roi demanda aux habitants si tous étaient présents. Après vérification, on trouva que l'un d'entre eux manquait, car il était malade. Le roi se tourna vers le médecin et lui ordonna : « Rends-toi chez ce malade et guéris-le. C'est l'occasion de faire tes preuves. »

Le praticien obtempéra, examina le patient, lui prescrivit toutes sortes de médicaments et prit congé. A peine une heure s'écoula qu'une mauvaise nouvelle se répandit : le malade était mort. Les habitants n'en revinrent pas. Était-ce donc là le spécialiste qu'ils avaient tant attendu ?

Le roi, furieux, gronda le médecin et lui dit : « D'après ce que j'avais entendu, ce malade n'était pas en danger. Pourquoi est-il mort ? »

Il répondit : « C'est moi qui l'ai tué ! » Le roi fut choqué par cette réponse et l'autre s'empressa de s'expliquer : « En vérité, d'après les lois de la nature, je ne pouvais pas guérir ce malade. Et, si j'avais fait tous les efforts pour le guérir, cela aurait porté préjudice aux habitants de la ville, parce qu'ils se seraient totalement reposés sur moi, pensant que je suis capable de guérir tous les maux. En conséquence, ils n'auraient pas veillé à leur santé. Or, je voulais qu'ils sachent que mes capacités sont limitées et que je ne suis pas toujours en mesure de guérir. » Comprenant le bien-fondé de son raisonnement, le roi reconnut qu'il avait agi judicieusement.

De même, avant que le tabernacle ne fût construit, les enfants d'Israël faisaient très attention de ne pas fauter, car ils n'avaient pas de moyen d'obtenir l'expiation et le péché d'un homme lui coûtait donc la vie. Cependant, après sa construction, un nouveau danger apparut : ils risquaient de penser que, désormais, ils pouvaient agir à leur gré puisque, s'ils commettaient une transgression, les sacrifices les absoudraient. Il était donc nécessaire d'effacer de leur cœur cette pensée erronée.

Que fit D.ieu ? Il mit à mort Nadav et Avihou le jour de l'édification du tabernacle. Bien que leur péché fût très subtil et qu'ils eussent pour père Aharon et pour oncle Moché, rien ne put jouer en leur faveur. La punition qui leur fut infligée terrorisa les enfants d'Israël de la seule pensée de fauter. Ils se dirent que, si le châtement divin tomba sur ces grands, combien plus risquaient eux-mêmes d'en être les cibles.



PERLES SUR LA PARACHA

Dans le judaïsme, il n'y a pas de huitième jour

« Quand on fut au huitième jour, Moché manda Aharon et ses fils, ainsi que les anciens d'Israël. » (Vayikra 9, 1)

Le huitième jour de l'inauguration était Roch 'Hodech Nissan, jour où le tabernacle fut érigé (Rachi). Pourtant, nos Sages affirment que le terme vayéhi connote la tristesse ; comment l'expliquer alors que la joie aurait dû être dominante ?

L'auteur du Imré 'Haïm de Viznitz explique qu'effectivement, vayéhi évoque la tristesse. Les enfants d'Israël sont saints ; de leur point de vue, il n'existe que sept jours. Tout au long de la semaine, l'homme se salit par les affaires profanes et les péchés. La couche de saleté s'épaissit de plus en plus, du dimanche jusqu'au vendredi. Mais, lorsque vient Chabbat, il se lave et se purifie de cette souillure spirituelle. Il ouvre une nouvelle page de sa vie et, le lendemain, ce n'est pas le huitième jour, mais le premier !

Cependant, s'il ne s'est pas purifié, le Chabbat viendra sans laisser sur lui la moindre impression. Ne s'étant pas défait de sa souillure, elle s'ajoutera à une nouvelle, tandis que le premier jour de la semaine sera en réalité le huitième, la nouvelle semaine étant la continuation de la précédente. Dans une telle situation, il y a lieu de s'attrister.

Plus éloquent encore que le silence

« Et Aharon garda le silence. » (Vayikra 10, 3)

Pourquoi la Torah emploie-t-elle le verbe vayidom plutôt que vayichtok pour exprimer le silence d'Aaron ?

Le Gaon d'Oustrovtsa zatsal explique qu'il existe quatre niveaux dans la Création : l'être humain, l'animal, le végétal et le minéral. Si l'on attaque le premier, il se défendra en retournant l'offense, généralement par le biais de la parole. Il y a donc lieu de se méfier. Si l'on attaque un animal, il ne sait pas parler, mais peut se défendre en blessant son agresseur ou en prenant la fuite. Quant au végétal, il ne peut ni parler, ni se défendre ou prendre la fuite, mais l'atteinte qu'on lui porte reste visible sur lui. Par exemple, si on coupe un arbre, tous pourront constater, à son aspect, ce qu'on lui a fait. Seul le minéral n'affiche pas le changement subi.

Tel est bien le sens du verset : « Et Aharon garda le silence (vayidom). » Ce dernier terme est à rapprocher de domèm, le règne minéral. Il était impossible de déceler le moindre changement sur Aharon ! C'est le niveau le plus élevé, qui consiste à accepter avec joie la rigueur du jugement divin en étant persuadé que ce que le Créateur fait est pour le bien.

Celui qui refuse sort perdant

« Et Moché dit à Aharon : "Approche de l'autel, offre ton expiatoire et ton holocauste." » (Vayikra 9, 7)

Car Aharon avait honte et avait peur d'avancer. Moché lui dit : « Pourquoi as-tu honte ? Tu as été élu pour cela. » (Rachi)

Rabbi 'Haïm Falagi zatsal explique cela de manière remarquable. Dans la section de Chémot (4, 14), il est relaté que, lorsque le Saint béni soit-Il ordonna à Moché d'aller délivrer les enfants d'Israël d'Egypte, il rétorqua : « Qui suis-je pour aller (...) » D.ieu lui répondit : « Je t'accompagnerai. »

Cependant, Moché continua à argumenter : « De grâce, Seigneur ! Je ne suis pas habile à parler, ni depuis hier, ni depuis avant-hier (...) car j'ai la bouche pesante et la langue embarrassée. » D.ieu lui répondit alors : « Qui a donné une bouche à l'homme (...) si ce n'est Moi, l'Eternel ? Va donc, Je seconderai ta parole. » Mais, Moché campa sur ses positions : « De grâce, Seigneur ! Donne cette mission à quelque autre ! » Cette fois, « le courroux de l'Eternel s'alluma contre Moché et Il dit : "Et bien, c'est Aharon ton frère, le Lévitte, que Je désigne ! Oui, c'est lui qui parlera ! Déjà même, il s'avance à ta rencontre." » Ce que Rachi commente : « Chaque colère de D.ieu, dans la Torah, est suivie d'une sanction (...) Ici aussi, une sanction est prononcée : "Et bien ! Aharon ton frère, le Lévitte", qui était destiné à être Lévitte et non Cohen. Tandis que le sacerdoce, Mon intention était qu'il sorte de toi. Désormais, il n'en sera plus ainsi : lui sera prêtre et toi Lévitte. »

Ici, Moché demande à Aharon de prendre les fonctions de Cohen et d'apporter les sacrifices. Mais il se heurte au refus de ce dernier. Moché lui dit de ne pas avoir honte et de ne pas refuser une fois de plus, sous peine de perdre lui aussi ce rôle. Il ajoute : « Car tu as été élu pour cela », autrement dit, l'Eternel t'a confié ces fonctions parce que j'ai moi-même refusé Sa demande ; aussi, ne te conduis pas ainsi, de peur de subir la même punition...

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Qui est le proche du Créateur ?

Le verset « Je veux être sanctifié par Mes proches (krovai) » peut être interprété comme suit. Ce dernier terme est à rapprocher du mot kravayim, signifiant « entrailles ». Celui qui sanctifie ses entrailles en évitant de se goinfrer, de s'enivrer et de se livrer aux autres plaisirs, les limitant à ce qui est nécessaire au maintien de son corps, sert son Créateur de la manière optimale. Car on ne doit pas Le servir tout en jouissant de délectations physiques, mais au contraire dans la restriction. Le cas échéant, le Saint béni soit-Il se glorifie de l'homme et dit : « Tu es Mon proche. Je Me sanctifie et Me glorifie de ton service. »

Mon père, de mémoire bénie, a toujours vécu dans la détresse. Il ne profitait de ce monde que du strict nécessaire et, lorsqu'il le quitta, il ne laissa rien derrière lui, ni argent, ni biens.

Quelque temps après le décès de Papa, ma mère – qu'elle repose en paix – fut confrontée à de grosses difficultés financières. Elle n'avait pas un centime et on la menaçait de lui couper l'eau et l'électricité. Désespérée, elle se dirigea vers le cimetière et alla pleurer sur la tombe de Papa. Elle lui dit : « Tu jouis de la tranquillité dans les mondes supérieurs, au jardin d'Eden, et étudies la Torah avec les autres justes, alors que moi, je dois endurer ici des souffrances... »

Le lendemain, un homme de Dimona se présenta à la porte de la maison et demanda à Maman : « En quoi pourrais-je vous aider ? J'ai reçu deux mois de retraite et je voudrais contribuer à payer vos dettes, car hier, j'ai rêvé de votre mari, le Tsadik, qui m'a dit que je devais vous soutenir. »

Maman lui répondit : « Mais vous avez-vous-mêmes des difficultés à subvenir aux besoins de votre foyer, comment donc voulez-vous m'aider à m'acquitter de mes dettes ? » Cependant, l'autre insista et s'enquit du montant de celles-ci. Maman finit par accepter de lui présenter la facture qu'il payait en totalité.

Le lendemain, cet homme revint et lui demanda : « Avez-vous d'autres dettes ? » Maman répondit en souriant : « Si vous le désirez, vous pouvez déjà payer pour le mois prochain... » Mais elle se reprit bien vite et demanda : « Qu'est-ce qui vous a amené ici une nouvelle fois ? »

Il lui raconta alors que, suite au don qu'il lui avait fait la veille, il avait joui d'un grand salut. Depuis environ trois ans, sa fille s'était mariée et, depuis, il était en mauvais termes avec son gendre à cause d'une somme d'argent qui avait été perdue, chacun accusant l'autre d'en être responsable. Or, la veille, de retour d'Ashdod, lorsqu'il arriva chez lui, sa femme vérifia le contenu d'une vieille valise recouverte de poussière qui se trouvait au-dessus d'une armoire quand, soudain, elle y découvrit cette fameuse somme dans son intégrité...

Inutile de préciser l'immense joie qui emplit le cœur de cet homme généreux ; il put ainsi se réconcilier avec son gendre. Convaincu que cet heureux dénouement était à créditer au mérite du juste, il voulut renouveler son aide à sa veuve.



EN PERSPECTIVE

« Voici ce que vous pouvez manger des divers animaux aquatiques (...) » (Vayikra 11, 9)

Il est intéressant de remarquer que, dans notre section, la Torah nomme les différents animaux et volailles que nous pouvons manger, alors qu'elle ne nomme pas les poissons permis à la consommation, se contentant de dire, de manière générale : « Tout ce qui est pourvu de nageoires et d'écailles, vous pouvez en manger. »

Pourquoi donc le Créateur n'a-t-il pas donné de noms aux poissons ? Le Baal Hatourim pose cette question et répond : « Les poissons sont cachés des hommes, aussi n'ont-ils pas de noms. »

Expliquons cette idée plus en profondeur. Le nom exprime le rôle propre de celui qui le porte, son essence, ses propriétés personnelles. Par exemple, l'aigle (néchèr) est appelé ainsi parce qu'il perd (nochèr) ses plumes pour en avoir de nouvelles. L'hirondelle (ta'hmas), parce qu'elle a recours à la violence ('hamas) pour attraper une proie, le cormoran (chakh), car il capture (cholé) des poissons de la mer, le pélican (kaat), du fait qu'il a l'habitude de vomir (léhaki) ce qu'il mange – peut-être doit-on apprendre de lui à ne pas paniquer lorsqu'il nous arrive de vomir, comme les femmes enceintes – et le percnoptère (ra'ham) parce qu'il a pitié (méra'hem) de ses enfants. Et ainsi de suite pour les autres animaux.

Ceci nous permet de comprendre pourquoi les poissons n'ont pas été nommés. Comme l'explique le Baal Hatourim, la raison en est qu'ils sont cachés des hommes. En effet, il ne servirait à rien de leur donner un nom, puisqu'on ne pourrait pas déduire de leçons de morale de leurs propriétés particulières.

DES HOMMES DE FOI

*,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi
biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto*

Il y a environ vingt ans, un homme participa à la célébration de la hilloula du Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto et, à travers des pleurs déchirants, raconta à l'assemblée son histoire poignante :

Des examens médicaux récents avaient révélé qu'il était atteint d'un cancer généralisé, que D.ieu en préserve. Les médecins ne lui donnaient pas plus de six mois à vivre et lui avaient dit : « Vous n'avez plus rien à faire. Il n'y a aucun remède à votre mal. Profitez donc de la vie pendant les six mois qui vous restent. »

Les participants à la hilloula l'encouragèrent en lui disant : « Ici repose le grand médecin, Rabbi 'Haïm Pinto. Priez D.ieu que par le mérite du Tsadik vous guérissiez. »

Le malade répondit avec amertume : « Tous les grands médecins n'ont rien pu pour moi. S'il en est ainsi, que va pouvoir faire un tombeau ? »

« Alors, pourquoi êtes-vous venu ? » lui demandèrent-ils. Il répondit avec franchise : « J'ai entendu dire qu'il y avait une hilloula et un repas, alors j'ai voulu y prendre part. »

Les pèlerins insistèrent : « Si vous êtes arrivé jusqu'à cet endroit si saint, c'est un signe du Ciel que D.ieu vous a entrouvert la porte de la guérison. »

Quelques personnes l'allongèrent sur la tombe et le bénirent : « Que l'on se rencontre avec l'aide de D.ieu l'année prochaine lorsque vous serez entièrement guéri ! »

Six mois passèrent et le malade retourna chez le médecin. « Vous êtes encore vivant ? Comment est-ce possible ? s'étonna le praticien. Venez, nous allons refaire des examens. » Il lui fit un bilan général et, effectivement, ne trouva plus aucune trace de cette redoutable maladie.

Cette histoire a été racontée par le protagoniste lui-même, la nuit de la hilloula du Tsadik, Moché Aharon Pinto, le 5 Elloul 2004 (5764). Des centaines de personnes l'ont entendue. De grandes personnalités rabbiniques étaient présentes, comme Rabbi Raphaël Banon, Rav de Montréal et président du Beth Din et beaucoup d'autres Rabbanim encore. Tous versèrent avec lui des larmes de joie et d'émotion pour ce véritable miracle. Notre Maître chelita témoigne avoir lui aussi assisté à cet événement et même « avoir été surpris de le voir vivant encore vingt ans plus tard ».

Puisse le mérite des saints Tsadikim nous valoir une protection permanente !